

Appel de Candidatures de la SAFER Île de France

Articles L 143.3 et R 142.3 du Code Rural et de la Pêche Maritime

La SAFER Île de France se propose de **retrocéder ou d'échanger** ou de **louer** les biens fonciers ci-dessous désignés :

Département : ESSONNE (91)

Commune : SAINT-CHERON 9 a 45 ca

Parcelle cadastrée : Petrote: AA-165[251]

Ce bien figure en zone A du PLU.

Département : VAL D'OISE (95)

Commune : LONGUESSE 17 a 40 ca

Parcelles cadastrées : Parcelles boisées

La cote du petit mesnil : A-479-496

Ces biens figurent en zone N du PLU.

Commune : PISCOP 3 ha 53 a 61 ca

Parcelles cadastrées : Les cent arpents : B-499[486]-971[17]-973[17]-995[486]

Ces biens figurent en zone A du PLU.

Le détail de la réglementation de la zone du document d'urbanisme peut être obtenu à l'adresse indiquée ci-après, où en Mairie de la Commune où se situent les biens en question.

Les personnes intéressées pourront obtenir toutes informations utiles auprès de la SAFER, elles sont priées de déposer leur candidature par écrit, **OU EN DEPOSANT UNE DEMANDE SUR SON SITE INTERNET A L'ADRESSE : www.saferidf.fr, AU PLUS TARD LE 30/04/2018**. Passé cette date, les demandes ne seront plus prises en considération.

SAFER Île de France – 19, rue d'Anjou - 75008 PARIS

Tél. : 01 42 65 28 42 - Fax : 01 42 65 08 50

Cet avis ne saurait en aucun cas être considéré comme un engagement de la SAFER à l'égard des candidats.